



NATIONAL CYCLING CHAMPIONSHIPS **CHAMPIONNATS CYCLISTES NATIONAUX**

ELIGIBILITY:

- This event is open to Canadian citizens, permanent residents and landed immigrants as well as individuals with refugee status in all categories including UCI categories. Proof of citizenship status may be required (passport, permanent resident card, landed immigrant status or refugee status papers).
- Only Canadian citizens will have access to the national title, podium positions, points, medals and prize money (where applicable).
- Proof of residence may be required (this includes driver's licence, permanent resident card).
- All athletes must be in possession of a valid UCI/CCA international license.
- All participants must be prepared to present their license upon demand at the event.
- All participants must be licensed to compete in the appropriate discipline.
- Domestic licenses from other countries or within Canada are not permitted.
- No one day event licenses will be sold
- License must be presented during race package pick-up.
- There will be no registration on race day.
- All competitors **MUST** enter their event class as shown on their license.
- The class are defined as per UCI rules based on the year of birth.
- Athletes are not considered registered for an event until all administrative requirements have been fulfilled;
 - Completed the application form
 - Sign off the waiver
 - Payment has been transacted
 - Rider's license has been validated by the designated commissaire.

ADMISSIBILITÉ :

- La compétition est ouverte aux citoyens canadiens, aux résidents permanents, aux immigrants reçus ainsi qu'aux personnes ayant le statut de réfugié dans toutes les catégories incluant les catégories UCI. Une preuve de citoyenneté peut être exigée (passeport, carte de résidence permanente, papiers confirmant le statu d'immigrant ou de réfugié reçu).
- Seulement les citoyens canadiens peuvent avoir accès au titre de champion national, podium, points, médailles ainsi qu'aux bourses (lorsque applicable).
- Preuve de résident permanent peut être exigée (permis de conduire, carte de résidence permanente)
- Tous les compétiteurs doivent avoir une licence ACC/UCI en règle.
- Tous les participants doivent pouvoir présenter en tout temps leur licence lors des épreuves.
- Tous les participants doivent avoir une licence valide pour chacune de leurs épreuves.
- Les licences domestiques canadiennes ou émises par d'autres pays ne sont pas valides.
- Aucune licence d'un jour ne sera émise.
- La licence devra être présentée lors de la cueillette de la trousse du coureur.
- Aucune inscription ne pourra se faire le jour de la course.
- Tous les compétiteurs doivent s'inscrire dans leur catégorie, tel que stipulé sur leur licence.
- Les catégories sont définies par les règles de l'UCI, basé sur l'année de naissance.
- Les athlètes ne seront considérés inscrits à une épreuve que lorsque tous les pré-requis administratifs seront remplis :